

LE FILOPATHE n°41 - mai 2014

Journal du GIHP Aquitaine

NOS COORDONNEES:

GIHP Aquitaine (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques),

436, avenue de Verdun, 33700 Mérignac

Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

Adresse e-mail: accueil@gihp-aquitaine.org

Site internet: <http://www.gihp-aquitaine.fr/>

Bientôt, vous y trouverez à disposition l'intégralité des numéros du Filopathe.

Le journal paraît aussi sur demande en braille, en agrandi, en fichier texte et sur CD-audio.

SOMMAIRE

- * Edito
- * Le sablier brisé
- * SPECIAL LECTURE : la lecture dans tous ses éclats
 - Cerveau et lecture
 - Numérique ?
 - L'amour du livre
 - Handicaps et droit d'auteur
 - Alexie sans agraphie
 - Dyspraxie et lecture
 - L'espace Diderot et ses professionnels
 - L'espace Diderot et ses lecteurs
 - Témoignages
 - Livres à découvrir
- * De bouche à oreilles
- * Recette
- * Agenda audiodescription
- * Bientôt l'été

EDITO « POUR ETRE A LA PAGE »

Il n'était pas facile de trouver un sujet à traiter après le succès du FILOPATHE n ° 40.

Le comité de rédaction a choisi : la lecture.

Pour nous tous, la lecture est un moyen de rêver, de s'évader du quotidien et de partir en voyage le temps de la lecture d'un livre, d'un magazine ou de tout ce qui peut être lu sur un moyen de communication numérique.

Cependant, les progrès dans le domaine des nouvelles technologies facilitent de plus en plus l'accès à la lecture aux personnes non voyantes et malvoyantes. Des solutions existent faisant appel à des aides techniques adaptées dont certaines vous sont présentées dans ce numéro.

Vous savez sans doute que le GIHP Aquitaine a mis en place depuis longtemps un centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT) que sa responsable se fera un plaisir de vous faire découvrir pour vous faciliter la lecture.

Je vous invite à découvrir le numéro 41 du FILOPATHE en clair et en braille et en CD.

Bonne lecture.

Restons engagés !

Alain MOUSSET

LE SABLIER BRISE

Depuis bientôt 10 ans, notre journal fait régulièrement résonner son espérance puisque la loi en avait affirmé l'obligation : qu'au 1er janvier 2015, les établissements ouverts au public et les transports devaient être accessibles aux personnes handicapées, quel que soit le handicap. Tous savaient que la tâche serait ardue, qu'il fallait s'y prendre sans tarder, connaissant le retard du pays en la matière. Cela aurait pu être un magnifique exemple de solidarité nationale, citoyenne et de politique volontariste ! Nous savons maintenant qu'il n'en sera rien : le sablier des 10 ans a été brisé, le gouvernement a annoncé une loi de remise en cause : il s'agit de « réaffirmer l'obligation de 2015 », mais de demander à ceux incapables de la remplir d'intégrer l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée). Ils devront déposer en préfecture un échéancier des travaux et moyens prévus pour la mise en accessibilité. Les délais tolérés seront prolongés à 3, 6 et 9 ans, selon des critères précis. Par exemple, les collèges bénéficieraient d'un délai supplémentaire de 9 ans. Enfin, La loi envisagée autoriserait que ces délais soient fixés par ordonnance.

Pour avoir un aperçu plus complet de la situation, voici un site officiel de la réforme :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-fondamentaux-et-les-axes-forts.html>

Loi ou ordonnance ?

Sous cette question un peu technique se cache un problème sur lequel nous attirons votre attention. Une loi est discutée devant le Sénat et l'Assemblée nationale, elle fait l'objet d'un débat qui peut éventuellement modifier son cours. Le temps consacré à l'examen d'une loi permet aussi une information préalable de tous et une médiatisation. Une ordonnance est publiée par le gouvernement.

Confier aux ordonnances le soin de fixer les conditions d'accessibilité des lieux publics, des transports publics, réduit à notre avis les possibilités de s'opposer au ralentissement de l'accessibilité qui vacille déjà sous la pression des impératifs budgétaires publics et privés.

Nous sommes aujourd'hui bien loin de l'esprit d'une circulaire emblématique votée dès l'arrivée du nouveau Président de la république et qui, pour toutes les lois à venir, obligeait à y joindre un volet Handicap.

Mais tout ça n'était qu'une circulaire !

AC et DH

NUMERO SPECIAL LECTURE « LA LECTURE DANS TOUS SES ECLATS »

Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade. Julien Green

Dans ce numéro, Filo se penche sur un de ses thèmes de prédilection : la lecture. Comment lire ? Pourquoi lire ? Quoi lire ?

LE CERVEAU EST PREORGANISE "POUR LA LECTURE

Stanislas DEHAENE, neuroscientifique, (voir note page 5) « ... a identifié la « boîte aux lettres du cerveau », qui traite la forme visuelle des

mots dans toutes les langues du monde. Nous venons d'en avoir une extraordinaire confirmation chez des personnes aveugles. En collaboration avec l'équipe israélienne d'Amir AMEDI, nous avons montré que lorsque des aveugles lisent en braille, ils activent la même boîte aux lettres cérébrale que des lecteurs voyants. Mais aussi lorsqu'ils ont appris à lire par voie auditive : quand l'image du texte à lire, filmée par une caméra, est transformée en sons de fréquence variable, selon la forme des lettres. Après plusieurs semaines d'entraînement à ces sons, des aveugles parviennent à lire ! Cela signifie que le cerveau est remarquablement préorganisé pour la lecture, quelle que soit la langue ou la modalité sensorielle.

... » (*)

Passionnant, n'est-ce pas ?

Alors, aimez-vous lire ? Aimez-vous apprendre ? Aimez-vous vous évader dans les textes ?

Quel que soit le handicap, quelles que soient les difficultés à surmonter pour accéder à la lecture, nous vous proposons ici plusieurs moyens pour y parvenir, et plusieurs témoignages qui devraient vous ouvrir de merveilleux horizons.

Geneviève GILLES

(*) Extrait d'un entretien avec Stanislas DEHAENE dans Le Monde du 2 décembre 2013, signé par Florence ROSIER (journaliste).

LIVRE PAPIER OU LIVRE NUMERIQUE ?

Désormais, des appareils électroniques « nomades » (liseuses - dédiées uniquement à la lecture -, tablettes, smartphones) peuvent remplacer le livre. Le texte ne se trouve plus en librairie mais se télécharge ; le texte devient interactif et mis en lien. Une véritable révolution culturelle en marche !

Le principal avantage du livre numérique est que dans la mémoire de l'appareil se transporte facilement une «bibliothèque » : plus besoin de place, de force (pour porter le livre ou tourner les pages) et comme il est possible d'y agrandir la police, de régler la luminosité, de personnaliser le contraste (polices blanches sur fond noir ou l'inverse), le livre numérique peut être très apprécié des personnes malvoyantes. ID

L'AMOUR DU LIVRE.

A l'heure de la révolution numérique, des tablettes sans couleur, des liseuses électroniques sans odeur, de l'écran tactile, que restera-t-il de cette relation singulière que nous entretenons avec l'objet livre, relation si sensorielle et si sensuelle dont parlait Marcel SCHWOB au début du siècle dernier :

« Le premier livre que j'eus me fut rapporté d'Angleterre par ma gouvernante. J'avais quatre ans. Je me souviens nettement d'une table à ouvrage placée vis-à-vis de la fenêtre, du livre à couverture rouge, neuf, brillant, et de l'odeur pénétrante qu'il exhalait entre ses pages : Encore aujourd'hui je ne reçois pas d'Angleterre un livre nouveau que je ne plonge ma figure entre ses pages jusqu'au fil qui le broche, pour humer son brouillard et sa fumée, et aspirer tout ce qui peut rester de ma joie d'enfance. »

IL LIBRO DELLA MIA MEMORIA - Marcel SCHWOB (1905)

Signé ID

EXCEPTION « HANDICAP » AU DROIT D'AUTEUR : TOUT EST A REVOIR
Résumé de l'article de Jean-Noël ESCUDIE
paru dans la revue LOUIS BRAILLE de janvier-février 2014, avec les remerciements de Filo.

Un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles sur la mise en œuvre de l'exception « handicap » au droit d'auteur met en évidence la faiblesse de l'offre de publications accessibles. Pour y remédier, l'IGAC préconise la création d'un réseau national de bibliothèques pour la diffusion de celles-ci... Cette exception au droit d'auteur a été posée par la loi du 1er août 2006...

Cette loi introduit, dans la liste des exceptions reconnues au droit d'auteur, « la reproduction et la représentation par des personnes morales et par les établissements ouverts au public : bibliothèques, archives, centres de documentation, espaces culturels multimédia, en vue d'une consultation strictement personnelle de l'œuvre par des personnes atteintes d'une ou plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques ...
Le rapport constate que l'objectif de la loi de 2006 - proposer aux personnes en situation de handicap une offre de lecture la plus proche possible de celle offerte au grand public - « est très loin d'être atteinte » ...

La production annuelle d'ouvrages adaptés ne représente que 3,5% de l'offre grand public et 10% pour les manuels scolaires... La plateforme PLATON de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) - qui permet de mettre les fichiers numériques des éditeurs à disposition des associations agréées qui vont les adapter - n'est opérationnelle que depuis juin 2010.

... Le rapport ajoute une définition du champ des bénéficiaires de l'exception handicap qui « ne permet pas de répondre aux besoins avérés, en particulier dans le domaine de l'éducation ». Ceci vise notamment des critères d'éligibilité inadéquats, et l'inadaptation de la référence, dans la loi de 2006, au taux d'invalidité de 80% qui « exclut du bénéfice de l'exception de nombreuses déficiences cognitives invalidantes pour la lecture et l'écriture ».

... Le rapport formule 26 propositions regroupées en trois grands axes : ...
1. Créer les conditions d'un « développement substantiel » de l'offre de publications adaptées, en généralisant la fourniture aux organismes agréés des fichiers en format XML... Imposer ce format et créer une obligation de dépôt légal des livres numériques auprès de la BNF.
2... Créer une obligation de dépôt sur la plateforme PLATON des fichiers des publications adaptées, autoriser les échanges de ces fichiers entre organismes agréés, créer une base de données exhaustive des ouvrages adaptés sur un portail dédié ou encore créer un réseau national de bibliothèques publiques, scolaires et universitaires ...
3. Modifier les critères d'éligibilité... supprimer la référence au taux d'incapacité... Le ministère de la culture indique que « dans les prochaines semaines, l'ensemble des propositions fera l'objet d'une concertation entre les différents acteurs de l'édition adaptée », ... « les mesures retenues s'inscriront dans le plan interministériel en faveur du handicap, ... à l'automne »...

L'HOMME QUI NE SAVAIT PLUS LIRE : UN CAS D'ALEXIE SANS AGRAPHIE.
Jules Joseph DÉJERINE, en 1887, alors qu'il était neurologue et chef de service à Bicêtre, étudia le cas étrange de Monsieur C.

Monsieur C., à la suite d'un accident vasculaire cérébral, était devenu incapable de lire, du jour au lendemain, alors qu'il était homme cultivé.

Quand il regardait le journal qu'il avait l'habitude de lire, il était devenu incapable d'en lire un seul mot. Le plus étonnant est qu'il continuait de pouvoir écrire. Il reconnaissait les lettres, pouvait les tracer sur le papier. M. C. écrivait le mot « calendrier » mais ne pouvait plus lire le mot « calendrier ». Il était donc devenu incapable de se relire.

S'il était interrompu lorsqu'il écrivait, il s'embrouillait, ne sachant plus où reprendre le texte. Il trouva alors une astuce pour ne pas s'embrouiller. Monsieur C. « préféra écrire les yeux fermés ». (1) Comme cette « cécité » ne touchait que la reconnaissance des mots écrits et non la mise en écriture des mots, Jules Joseph DEJERINE déclara en 1891, que Monsieur C. souffrait d'alexie pure sans agraphie, les individus agraphiques ne pouvant pas retranscrire par écrit ce qui est verbalement dit.

L'autopsie révéla que certaines zones cérébrales avaient été endommagées à la suite de l'A.V.C.

C'est l'étrange expérience de l'homme qui préférait écrire les yeux fermés qui a poussé le neuro-biologiste, Stanislas DEHAENE, à chercher dans le cerveau un centre spécialisé dans la lecture, distinct du système neurologique de l'écriture.

Et il l'a trouvé : il s'agit de la zone inféro-temporale gauche. Cette zone s'active systématiquement lors de la reconnaissance des mots écrits et cela se voit très bien au scanner chez tout bon lecteur adulte.
Isabelle DAGUET

(1) et (2) Les neurones de la lecture, S. Dehaene, page 90

L'INSTANT BLAGUE

C'est en se plantant qu'on devient cultivé ...

LA SURDITE ET L'ECRIT.

Avant tout chose il est important de savoir qu'apprendre une langue, comme le Français, c'est apprendre à utiliser 4 compétences : l'écoute et l'expression pour l'oral, la lecture et l'écriture pour l'écrit. Mais ce n'est pas le cas pour toutes les langues. Certaines peuvent utiliser seulement deux compétences. Il peut s'agir de langues écrites sans oral où on utilise les compétences lire et écrire (le Latin ou le Grec ancien), soit de langues orales sans écrit où on utilise seulement les compétences écouter et exprimer (comme certaines langues régionales ou d'origines africaines...).

Lorsque l'on fréquente assidûment le milieu des sourds, on remarque très souvent que l'illettrisme est un thème récurrent. En majorité ils n'ont que rarement des problèmes de compréhension du côté de la lecture, mais on ne peut pas ignorer que l'acquisition de la langue écrite reste compliquée par rapport aux entendants.

Pour un enfant entendant, l'acquisition de l'écrit se fait suite à l'acquisition de l'oral. Or, si apprendre une langue écrite sans avoir assimilé l'oral n'est pas impossible (tout comme les cours de Latin ou de Grec ancien), cela reste malgré tout beaucoup plus compliqué.

A titre d'exemple, voici quelques usages de la préposition « à » et « en ». Vous pouvez dire que vous partez à cheval, à bicyclette, mais vous ne partez pas à tandem, à moto puisque l'on part en tandem et en moto, en revanche que vous partez en vélo ou à vélo, les deux cas sont possibles. Quoi qu'il arrive, vous ne vous poserez pas de question sur le choix de la préposition que vous emploierez, car vous l'avez déjà assimilé à l'oral.

Mais lorsque vous n'avez pas accès à l'oral, alors toutes les règles de grammaire et syntaxe ne sont plus à assimiler naturellement, mais à apprendre par cœur. Il est donc tout naturel qu'un enfant sourd, qui ne peut que difficilement avoir accès à l'oral, aura plus de difficultés et besoin de plus de temps pour apprendre l'écrit, et ceux quelques soit la méthode utilisée.

Aujourd'hui en France, Il existe principalement deux types de méthodes pour la prise en charge d'un enfant sourd :

- La rééducation oraliste, où l'enfant sourd aura toujours quoi qu'il arrive un retard pour apprendre l'oral par rapport à un entendant et donc de l'écrit.

- L'éducation bilingue en langue des signes et français écrit. Cette méthode se veut très différente de la première, puisque l'enfant n'est plus considéré comme un handicapé à rééduquer, mais un enfant à éduquer en langue des signes (devenant ainsi sa langue maternelle). Du point de vu linguistique, la langue des signes étant considérée comme une langue orale sans écrit, au sens où elle assure les compétences de pouvoir écouter et s'exprimer. C'est donc tout naturellement avec l'apprentissage du français écrit (comme seconde langue) qu'il apprendra les compétences lire et écrire.

Maxime JUGLARET

OUI, CERTAINS DYSPRAXIQUES AIMENT LIRE !!

Je suis porteur d'une dyspraxie visuo-spatiale et... j'aime lire.

Un ami m'a dit un jour que j'étais né avec un livre dans les mains. Ma mère m'a donné très tôt le goût de la lecture en me lisant des histoires le soir et en m'amenant régulièrement à la bibliothèque. Grâce à cela et à l'école, le livre est ancré dans mes habitudes de vie, de telle sorte que je ne peux m'en passer aujourd'hui. Friand de livres historiques, je me délecte à l'idée de plonger dans le passé lumineux ou sombre de notre monde.

La dyspraxie est un trouble neurologique qui affecte la planification et l'automatisation des gestes. Dans mon cas, cela s'accompagne d'un problème d'organisation du regard et de difficultés de repérage dans un lieu, un texte, sur une feuille, un plan, une carte..., d'où le qualificatif «visuo-spatiale», puisque la poursuite visuelle est aussi un geste automatique.

Je me permets d'insister sur le maintien de l'intérêt pour les livres. Les parents ne doivent pas hésiter à lire des histoires à leur enfant. Cela aura sur lui un double avantage : il ne détestera pas lire et deviendra probablement meilleur en rédaction écrite, car son imagination sera stimulée. La fatigue visuelle entraînée par la lecture sur feuille

ne rend pas un dyspraxique forcément disponible pour élaborer un imaginaire, comme l'explique Maryline SASSIAT, ergothérapeute : « Il lira par exemple « la table est rouge » mais ne pourra pas se la représenter car l'aspect visuel est déjà occupé. Le cerveau étant focalisé sur une ligne d'écriture, il reste moins de place pour l'imagination. »

Un usage du livre précoce fait travailler les automatismes visuels d'un dyspraxique. En conséquence, des stratégies d' « adaptation » rapides pourront être mises en place. Les livres avec images sont à privilégier, à condition que ces dernières ne soient pas mêlées avec le texte, de façon à éviter de perturber l'enfant.

Des solutions existent donc bel et bien quant à l'accès à la lecture pour les personnes atteintes de dyspraxie. Oui, le livre est aussi pour nous. Yes ! We can !

Alexandre CORSAN

L'ESPACE DIDEROT,

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX MERIADECK

Au 3^e étage de la bibliothèque se trouve un lieu conçu spécialement pour les lecteurs en situation de handicap, l'espace Diderot. Ouvrages en braille, revues sonores, livres audio ou en grands caractères y sont disponibles, de même que trois cabines équipées d'un matériel informatique adapté. Filo a logiquement souhaité vous faire découvrir cet endroit par l'intermédiaire de ses habitués et ses professionnels.

RENCONTRE AVEC DES PROFESSIONNELS DE L'ESPACE DIDEROT.

Filo : Quel type de handicap rencontrez-vous le plus souvent ? Quels sont les supports les plus utilisés par les non et malvoyants ? Quel est leur rapport à la lecture ? Au texte ?

R : A Diderot, ce sont surtout des non et malvoyants qui viennent puisqu'au départ ce service était dédié à ce public, avec du matériel et des collections adaptés. Ensuite, on s'est diversifiés. Nous avons beaucoup de livres en braille, étant donné que nous sommes la seule collection braille de l'Aquitaine, des textes lus sur CD ainsi que des livres et revues en gros caractères. Donc, il est vrai que notre fond est essentiellement destiné aux non et malvoyants.

Filo : Remarquez-vous tout de même un développement de l'audio chez les jeunes quant à l'accès à la lecture ?

Oui. Cela permet peut-être aux étudiants d'avoir une certaine rapidité d'accessibilité à l'information et un confort, le braille étant assez volumineux « physiquement ». Nous avons rencontré un étudiant en master 2 de philosophie qui ne travaillait qu'à l'audio.

Filo : Quel accueil pour le public sourd ?

Depuis quelque temps, avec l'arrivée d'une collègue qui a été embauchée pour travailler auprès des sourds et malentendants, on crée petit à petit une collection autour de la culture sourde, de la langue des signes française.

La constitution de notre collection se fait à budget constant, c'est-à-dire que l'on prélève sur le budget d'acquisition des documents pour malvoyants une somme pour les personnes sourdes, ce qui explique qu'elle ne soit pas énorme à l'heure actuelle, notamment par rapport aux DVD où étant soumis au marché public, on rencontre beaucoup de difficultés à acquérir des vidéos ; notre fournisseur a du mal à nous les livrer. Nous avons également un portail documentaire sur Internet permettant d'accéder à plein de services. On est en train de réaliser une vidéo en

langue des signes pour présenter les services de la bibliothèque. Nous allons aussi faire une version audio pour les autres personnes en situation de handicap ne pouvant accéder au texte, ou difficilement.

Filo: Quel est votre relation avec les personnes ayant un handicap moteur ? Quelles sont leurs demandes ?

Nous pouvons être amenées à circuler dans les rayons de l'espace Diderot pour aider ces personnes à accéder aux livres, notamment ceux qui sont tout en haut des étagères.

Filo : Des tendances se dégagent-elles quant aux livres choisis par le public ?

Les éditeurs, depuis quelque temps, suivent la tendance. Avant, en gros caractères, nous avions des livres du terroir, des livres sentimentaux, parce que les éditeurs pensaient que ces gros caractères servaient surtout aux personnes âgées, et que ces dernières s'intéressaient prioritairement à ces genres littéraires. Maintenant, ils se rendent compte que les gens sont attirés par les nouveautés de l'édition française et internationale, que beaucoup adorent les romans policiers. A contrario, les documentaires sont moins représentés. On est donc davantage sur de la lecture loisir.

Filo : Quels sont les projets de l'espace Diderot :

Nous allons essayer de développer les ressources numériques consultables à la bibliothèque ou à distance. Nous sommes actuellement sur un projet en devenir avec la médiathèque Valentin Haüy de Paris (...) pour participer à un projet de développement du format « Daisy » avec un accès très large à la base de la Bibliothèque Nationale francophone adaptée. Aujourd'hui nous possédons cinq clés d'accès aux téléchargements format Daisy que nous proposons aux usagers. Nous souhaiterions en acheter plus, de façon à ce qu'à terme, les personnes puissent, de chez elles, télécharger les documents.

La base de la B.N.F.A. propose beaucoup de choix (livres universitaires, documentaires... livres primés, dernier Goncourt par exemple, disponible immédiatement, alors que pour notre bibliothèque, nous sommes contraints d'attendre, puisque nous ne l'avons toujours pas sur CD audio).

Nous remercions tout particulièrement Marie-Emmanuelle et Séverine pour nous avoir accueillis et informés sur l'espace Diderot. Merci également aux lecteurs interviewés.

PAROLES DE LECTRICES DE L'ESPACE DIDEROT

-- Entretien avec DOMINIQUE :

Je suis malvoyante de naissance, j'ai donc appris le braille. Depuis toute petite, je lis beaucoup de romans, notamment des romans policiers, des biographies. À époque, je faisais venir les livres de Paris. Je viens dans le service Diderot depuis 20 ans, deux fois par semaine. Les responsables de l'espace Diderot connaissent mes goûts donc c'est plus facile pour eux de me conseiller. Je lis uniquement des livres en braille, tantôt en intégral, tantôt en abrégé. Il y a quelques années, j'ai lu des audio-livres mais je préfère lire les livres en braille parce que cela me permet de mieux me concentrer sur la lecture.

La lecture m'apporte un dérivatif intéressant. Suivant ce que je lis, il peut également me permettre de voyager.

J'emprunte les livres pour lire chez moi puis je les ramène ici. Tenez par exemple je viens de ramener celui-ci : c'est un livre écrit par James

PATERSON « La lame du boucher », c'est un petit peu dur, ce qui m'intéresse dans ce livre c'est le côté énigme, aventure policière. Il existe aussi ici un vidéo agrandisseur pour la lecture en noir et en gros caractères, mais cela me fatigue un peu la vue donc j'ai arrêté. Par contre, cela me sert pour comprendre les textes en braille que je tape et que je ne comprends pas très bien. Lorsque c'est le cas, je vais alors me référer au texte en noir pour comprendre. De ce fait, je jongle un peu avec les deux.

-- Entretien avec JOSETTE.

Je suis devenue malvoyante à 30 ans. J'ai un peu appris le braille. Je ne le pratique pas, mais je sais le lire. L'avantage de l'espace Diderot lorsqu'on est malvoyante, c'est de pouvoir compter sur des gens qui vont vous conseiller dans vos lectures. Depuis environ 10 ans je viens souvent chercher des livres. J'ai beaucoup emprunté de livres audio, puis je me suis achetée un télé agrandisseur sur lequel je suis contente de pouvoir à nouveau lire moi-même directement. Avec la lecture audio, on a tendance à s'évader alors que le télé agrandisseur me permet d'être plus concentrée, plus attentive. Ceci dit, je me sers des livres audio lorsque j'ai les mains occupées, par exemple si je repasse ! La lecture me permet de connaître beaucoup de choses. Je lis des romans, surtout des romans historiques. Mais la production romanesque est tellement dense qu'il est difficile de sélectionner et je choisis par le bouche-à-oreille. Lorsque j'entends parler d'un livre (...) je demande au personnel de l'espace Diderot de me le trouver. J'aime beaucoup les sagas, notamment celle écrite par Juliette BENZONI, composée de romans historiques. Oscar et la dame rose d'Eric-Emmanuel SCHMITT m'a plu, de même que son adaptation au théâtre, ainsi que la saga de Marie LABERGE, Le goût du bonheur.

ET POURQUOI PAS CONTINUER NOTRE PROMENADE EN COMPAGNIE DE LECTEURS
RENCONTRES ICI ET LA QUI NOUS COMMUNIQUENT LEUR PASSION-PLAISIR DE LIRE...

LAURENCE nous offre son témoignage d'une personne malvoyante sur la lecture.

Je lis en braille, en audio, et sur ordinateur plus spécialement des articles de journaux ou autres. Je lis surtout le soir, en braille, assise sur mon canapé ou Allongée... Parfois en audio, tout en repassant ou en effectuant des tâches ménagères qui ne perturbent pas trop ma concentration.

Depuis quelques années, je me suis mise aux romans policiers, ça me détend et finalement, j'y prends goût. J'aime aussi les romans, les chroniques sociales et les livres sur le voyage. Je crois que ça me permet de me ressourcer en quelque sorte, de prendre un peu de distance avec la réalité, et puis j'aime les mots, je crois que j'aime lire car si j'en avais eu le courage, j'aurais adoré écrire.

Un livre m'attire en fonction de son titre parfois, parce qu'il est plein de promesses, on est parfois déçu... Et je consulte le résumé aussi ; il arrive que mon choix vienne du bouche à oreille, quand un «e» ami «e» qui a mes goûts littéraires me conseille un ouvrage, je le lis.

Je ne pourrai pas citer un seul livre qui m'ait marquée, Il y en a beaucoup... Mais je me souviens tout particulièrement d'un livre de John STEINBECK, «Des souris et des hommes », car il est rattaché à une période où, grâce à l'aide d'un de mes professeur, j'apprivoisai la lecture braille qui était désormais la mienne, et malgré mes difficultés et mon

découragement parfois, je crois que c'est un des premiers roman dans lequel j'ai puisé la force de retrouver le bonheur de lire.

J'utilise un ordinateur adapté avec plage braille et synthèse vocale, je lis surtout des articles divers, de la poésie souvent. J'aime beaucoup, internet étant une très bonne source de connaissance quand on sait l'utiliser...

DENIS : Mes rapports avec les livres sont plutôt compliqués. En effet, j'aime les livres, mais eux ne m'aiment pas. Je dois avouer que je les maltraite, certains d'entre eux ! Il faut, pour qu'ils me plaisent, qu'ils s'ouvrent facilement à moi. Faisant des études d'histoire, je dois en avoir plusieurs, en même temps. C'est pour ces raisons que l'on m'a conseillé d'en chercher sur internet. Je ne suis pas limiter par le nombre.

Je vais cesser les doubles sens !!! J'ai, toujours, aimé lire, mais les livres (en tant qu'objet) m'ont posés des problèmes. La façon, dont ils sont reliés, est très importante pour moi car elle détermine si le livre peut s'ouvrir ou pas. J'ai essayé, plusieurs fois, les tourne-pages, sans grande satisfaction.

Le moment où cela commença être très problématique, c'est quand après ma licence d'histoire, j'ai manifesté le souhait de faire un master. Le but de ce diplôme est d'initier la recherche. Pour compliquer le tout, je voulais, absolument, étudier la Cour de Versailles ! !

Le professeur, auquel je me suis adressé, était un peu sceptique. Comment pourrais-je consulter les documents ? Il a trouvé un site internet où tous les mémoires de SAINT-SIMON (il n'y pas d'erreur de français « mémoires », c'est masculin ! ! ! !). J'ai débuté par là.

Je ne vais pas retracer l'historique de mes recherches, mais grâce au site de la bibliothèque nationale, j'ai pu trouver d'autres sources pour étudier le sujet que je me suis choisi : le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV. Les documents numérisés sont suffisants pour un mémoire de master, mais pas pour une thèse.

Comme la plus part des auteurs du XIXème siècle sont numérisés, car tombés dans le domaine public, mon directeur de m'a proposé d'étudier les princes héritiers de la famille de Bourbon à travers les auteurs du XIXème siècle.

Grâce à la numérisation, je peux poursuivre mon rêve : faire de la recherche sur Versailles ! ! ! En effet, les livres numérisés sont une aubaine pour moi, sur plusieurs plans. Tout d'abord, je n'ai plus de problèmes pour les manipuler. Mais grâce au logiciel Adobe Reader (en particulier, la version XI), je peux écrire des notes dans la marge, surligner le texte. Bref, faire un vrai sur les documents, qui serait impossible pour moi autrement.

Plusieurs sites internet proposent des livres numérisés, les plus généralistes sont : Gallica qui est le site de la bibliothèque nationale (<http://gallica.bnf.fr>) ou google, qui me semble beaucoup moins bien car il propose des livres non consultables ! On peut voir la couverture du livre, mais pas le reste ! ! Très utile.

Partons à la découverte du témoignage de GENEVIEVE qui précise qu'elle est non voyante congénitale,
Je préfère lire en braille, car je le pratique depuis l'âge de 5 ans, et j'ai besoin de la spatialisation, du contact du papier, de ne pas perdre mon orthographe. Mais je lis aussi beaucoup de livres audio que je

télécharge LEGALEMENT sur ordinateur, sur baladeur mp3, sur Victor (appareil adapté à l'écoute des livres au format MP3).

Dès que je dispose d'un moment long et tranquille, je lis et n'importe où en fait : en salles d'attente, dans le train, sur mon canapé, dans mon lit. Etc.

Je ne nourris essentiellement des romans, romans historiques souvent, biographies, et policiers seulement en compagnie... La lecture m'apporte culture, l'évasion, c'est un bonheur pour moi.

Je me procure les livres à l'Espace Diderot depuis longtemps déjà, soit sur Eole (site de l'AVH) en téléchargement, soit sur Lecture sonore (site de l'UNADEV), soit à la médiathèque de l'AVH pour trouver des ouvrages en braille.

Des livres qui ont été très marquants pour moi ? « Ulysse from Bagdad » d'Eric-Emmanuel SCHMITT, « Adieu Cayenne » de Albert LONDRES. Mais il y en a BEAUCOUP d'autres !

NICOLE : Le livre m'a toujours accompagnée : petite, chez ma grand-mère, pendant les vacances, avec les albums de Bécassine ou les Malheurs de Sophie... J'ai continué avec les livres de mon âge, afin de tromper mon ennui. Quelle chance !

Devenue adulte, je retrouvais, au gré de mes trouvailles, des auteurs inconnus et découvrais de nouveaux mondes. La cécité n'a pas changé mon goût des livres ; je vais toujours dans une bibliothèque, sonore cette fois-ci, et j'écoute avec ravissement tous les auteurs nouveaux, romans, essais, que l'on me propose ; cela vient compléter les émissions de radio que je choisis en fonction de mes intérêts.

DES LIVRES A DECOUVRIR D'URGENCE.

Rien ne s'oppose à la nuit de Delphine de VIGAN.

A lire ou écouter ce récit à travers lequel Delphine de VIGAN interroge, dans un style précis et lumineux, ce qui a bien pût conduire sa mère jusqu'au suicide, à l'âge de 61 ans ! Rares sont les écrits qui évoquent aussi justement « la mémoire familiale, où les souvenirs les plus lumineux côtoient les secrets les plus enfouis ».

Existe en livre audio à télécharger, en format CD ou en livre papier (Edition JC Lattes). Durée : 9h30

Bonjour, jeune beauté ! de Jeanne et Tristan AUBER.

Témoignage d'un couple qui échange au sujet de leur fille atteinte d'un handicap multiple (physique, comportemental et intellectuel). Leur correspondance retrace leur parcours quotidien. Un livre qui parle du handicap avec intelligence, sans aucune plainte, ni sensiblerie, « sans éluder la crudité de certaines scènes, la violence des situations, l'ambivalence des sentiments ». Remarquable. ID

RUBRIQUE « DE BOUCHE A OREILLES »

« Le plus grave dans la vie, c'est la mort ; mais ce n'est tout de même pas si grave. » Non, non ce n'est pas un livre, mais un proverbe inventé par l'auteur et placé en exergue de son roman. L'auteur ? Arto PAASILINNA. Le livre. Petits suicides entre amis. Avouez que ce titre prend une autre résonance au vu de cette phrase d'exergue, et comme je ne voulais pas décourager le lecteur potentiel...

C'est tout le contraire. Embarquez-vous Pour 290 pages de pure jubilation. Ce roman, c'est un road-movie qui vous conduira du Cap Nord, point le

plus septentrional de l'Europe à l'extrême sud du Portugal. Vous ne vous ennuierez pas une seconde. Imaginez un peu. Vous décidez de vous suicider et pour ce faire, et ne pas saloper votre maison avec du sang et de la cervelle, vous choisissez une grange isolée, ce qui, de surcroît, permettra à votre dépouille d'être à l'abri des intempéries. i Voilà-t-il pas qu'au moment de passer à l'acte, sur place, vous découvrez un type qui essaie de se pendre à une poutre. L'un décroche l'autre.

ILS SE RACONTENT LEUR VIE, et décident que, quitte à passer l'arme à gauche, autant le faire en beauté, et ensemble. Et de recruter d'autres candidats au suicide pour un départ collectif.

Commence alors le road-movie, à bord d'un somptueux car Pullman tout neuf, mis à leur disposition par l'un des suicidaires. Un périple à travers la Finlande pour récupérer une trentaine de leurs semblables, et cap sur la Norvège, puis l'Allemagne, la Suisse, et le Portugal. Je vous passe les péripéties désopilantes, et nombre de beuveries mémorables (la cirrhose n'étant plus vraiment à craindre, n'est-ce pas ?).

Voilà, j'espère vous avoir suffisamment appâtés. Sachez aussi que le voyage est aussi dans les noms de lieux et de famille, et dans la société finlandaise, que l'humour pétillant de l'auteur n'épargne guère.

Ce livre est disponible, en C.D. au format Daisy, par abonnement à la bibliothèque du G.I.A.A., 14, rue de La Réole à Bordeaux.

Et puisque notre thème aujourd'hui, c'est la lecture, un deuxième pour la route. Le passager, de Jean-Christophe GRANGE. J'aime beaucoup cet auteur, mais j'ai toujours hésité à vous présenter un de ses romans, car ils sont très violents, et très sanglants. Ce roman-ci l'est plutôt moins que les autres. Ce qui m'a séduite, c'est qu'un bon tiers du livre se déroule à Bordeaux, et que je trouve sympa de pouvoir suivre les protagonistes dans leurs déplacements, de la gare Saint-Jean à Pellegrin, en passant par le cours Victor Hugo et la place Pey Berland. Ceux qu'intéressent les troubles psychiatriques tels que personnalités multiples ou schizophrénie, se passionneront pour ce thriller haletant, qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière ligne. Bonne lecture.

L'ouvrage cité est disponible pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, 05 56 10 30 00.

INSTANT BLAGUE

Une blagounette un peu faible, mais à mettre entre toutes les oreilles. Deux nains se rencontrent dans la rue, après s'être perdus de vue pendant des années. Que se disent-ils ? « Mon Dieu, que le monde est petit ! »

PETITE INFO

Le conteur africain Rémy BOUSSENGUI nous informe de la parution de ses deux nouveaux livres-CD avec les Editions Le Jardin des Mots :

- "C'est mon Père qui me l'a dit" (dès trois-quatre ans) ;
- "Du Miel Partout Partout" (dès trois ans).

Plus d'informations sur le site de Rémy BOUSSENGUI : www.conteur-africain.fr

RUBRIQUE « RECETTE »

TARTE A LA CREME DE MARRONS ET AUX POIRES

Ingrédients :

- * 1 pâte brisée
- * 150g environ de crème de marrons
- * 3 poires
- * 20cl de crème fraîche (pot moyen)
- * 1 œuf
- * Quelques amandes effilées (1 sachet)
- * 10g de sucre en poudre

Couper en tranches les poires épluchées.
 Faire griller légèrement les amandes (poêle ou four)
 Etaler la crème de marrons sur la pâte puis aligner les tranches de poires en les enfonçant légèrement.
 Mélanger l'œuf et la crème fraîche et verser ce mélange sur les poires.
 Ajouter les amandes effilées et saupoudrer avec le sucre.
 Après avoir préchauffé le four, faire cuire 30 minutes à 200°C.

AGENDA AUDIODESCRIPTION

* Opéra de Bordeaux, ONBA

Au Grand Théâtre : ANNA BOLENA de Gaetano DONIZETTI le jeudi 5 juin à 20 heures et le dimanche 8 juin à 15 heures

* Cinéma

Comme chaque année, la bibliothèque Mériadeck, à Bordeaux propose des projections en audiodescription et cette année, en version sous-titrée pour sourds et malentendants.

Et voici le programme, jusqu'en juin :

- 17 mai 2014

Les saveurs du palais de Christian VINCENT, 2012, durée 1h35

- 14 juin 2014

Cloclo de Florent Emilio SIRI, durée 2h28

- 13 septembre

38 témoins de Lucas BELVAUX

- 11 octobre

A l'aveugle de Xavier PALUD

- 15 novembre

Du vent dans mes mollets de Carine TARDIEU

Tous les films sont projetés le samedi de 15 h à 17 h. Entrée libre et gratuite. Notez bien l'adresse : Bibliothèque Mériadeck Auditorium Jean-Jacques Bel, 85, cours du maréchal Juin à Bordeaux. Pour en savoir plus, contactez l'espace Diderot 05 56 79 30 10.

La Médiathèque de Mérignac vous propose aussi des projections en audiodescription tous les deux mois, dans l'Auditorium François Lombard. Prochaine séance : Head on de Fathi AKIN le 14 Juin 2014 à 14h30

* A la télévision

Le choix s'élargit, et nous rentrons dans une autre époque : les émissions sous-titrées et, dans une moindre mesure les émissions diffusées en audiodescription sont en augmentation sur le petit écran. Les colonnes du Filopathe ne suffiraient plus à vous les faire connaître, optimiste.

<http://www.handicapzero.org/programme-tele/>

L'été arrive, pensez à Ener'gihp

Par mail : energihp@gihp-aquitaine.org ou accueil@gihp-aquitaine.org

Par téléphone : 05 56 12 39 39, de 9h à 17h tous les jours sauf le week-end

Échanges de logement et services pour les vacances, du nouveau sur :
www.elsaccessible.com

FORUM TOURISME, LOISIRS, CULTURE, SPORTS, ET HANDICAPS

Le comité inter associatif et partenarial autour de l'accès des personnes handicapées aux loisirs en général, animé par le GIHP Aquitaine organise une quatrième édition du FORUM « tourisme, loisirs, culture, sports, et handicaps » le mercredi 1er octobre 2014 de 10h à 18h au Pavillon du Pin Galant à Mérignac.

Cette manifestation sera une nouvelle occasion de favoriser la rencontre entre les personnes handicapées et les associations, les organismes et collectivités porteuses d'offres et de réalisations accessibles autour de stands d'information et de tables rondes.

ENEZ-Y NOMBREUX !

ATELIERS GIHP

Et, dès maintenant, rejoignez les ateliers du GIHP Aquitaine :

* Atelier chant

* Atelier écriture

Pour renseignements et inscription,

appelez le 05 56 12 39 39.

Votre journal Filopathe, lui, peut se déguster sous plein de formats différents: en imprimé standard, en agrandi, en braille (sur demande tant que nos capacités d'impression en braille sont réduites), en enregistrement lu sur CD, en format électronique (TXT) sur disque ou par e-mail.

Alors, qu'en dites-vous? Sur simple demande au 05 56 12 39 39, il vous sera envoyé.

VOUS AIMEZ LIRE LE FILOPATHE...

* Si notre journal rejoint vos préoccupations de tous les jours,

* Si vous y trouvez les infos qui vous intéressent,

Vous pouvez soutenir le Filopathe. Pour vous aider, une indication: un numéro nous revient aujourd'hui à 2 Euros.

SI VOUS N'ETES PAS DEJA ADHERENT, REMPLISSEZ VITE VOTRE BULLETIN (Les bulletins d'adhésion et de soutien sont à demander au 05 56 12 39 39)

RAPPEL DE NOS COORDONNEES:

GIHP Aquitaine (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques),

436, avenue de Verdun, 33700 Mérignac

Tel 05.56.12.39.39, Fax 05.56.12.37.92

Adresse e-mail: accueil@gihp-aquitaine.org

Notre site: www.gihp-aquitaine.fr